

Thérèse Eyraud

Marie Grange

Saint-André-le-Puy

un village forézien

(notes et documents)

Village de Forez

Montbrison

Le premier historien de Saint-André-le-Puy

L'abbé Callixte-Antoine Rousset, sociétaire de la Diane, écrivit à la fin du siècle dernier une monographie du village pour répondre à un vœu de la société d'histoire : "Que chaque village ait son historien".

Né à Quincieux (Rhône) le 13 janvier 1853, il était le fil de Bienaimé Rousset, instituteur primaire à Quincieux et d'Antoinette Canard. Ordonné prêtre à Lyon, le 15 juin 1878, par le Cardinal Caverot, il fut nommé précepteur, dans une famille à Saint-André-le-Puy, pour se reposer car sa santé était précaire.

L'air forézien dut lui redonner des forces puisqu'il fut ensuite nommé vicaire à Ville-sur-Jarnioux dans le Rhône le 25 juillet 1880. Deux ans après, il devient aumônier à l'asile Saint-Léonard pour les libérés repentis à Couzon-au-Mont-d'Or (Rhône). Le 13 janvier 1908, il reçoit le titre de chanoine honoraire de la primatiale Saint-Jean de Lyon. Il se retire de l'asile Saint-Léonard avec une pension alimentaire et le titre de directeur honoraire en décembre 1927. Il décède le 3 mars 1930.

Une reproduction photographique de médiocre qualité le représente portant ses décorations. Il était chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre et de Saint-Jean-de-Latran, chevalier du mérite agricole et officier d'académie. On retrouve sur ce visage émacié par la maladie un regard profond, intelligent, vif et plein de douceur.

Sa présence à Saint-André-le-Puy lui permet de faire des recherches laborieuses sur le passé de cette commune. La brochure qu'il fit éditer ne fut tiré qu'à cinquante exemplaires. Cette rareté donne un grand intérêt à toutes ses observations et aux documents qu'il a minutieusement relevés pour notre plus grande satisfaction. Il est juste que notre cahier d'histoire locale composer pour le plaisir des habitants de Saint-André-le-Puy commence par un hommage à ce modeste chercheur dont nous avons admiré l'érudition.

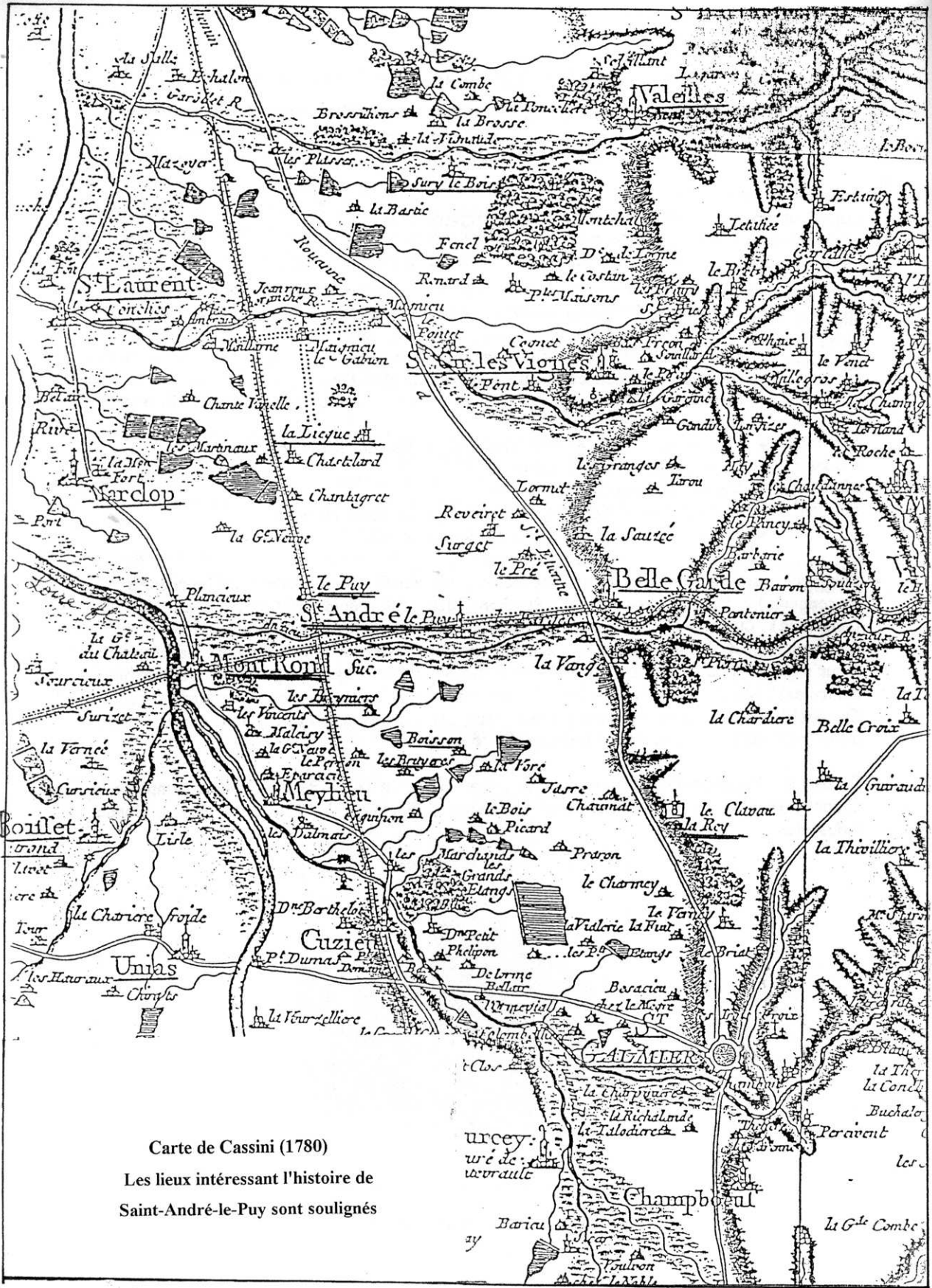


Le chanoine ROUSSET (1853-1930)

Saint-André-le-Puy

Carte d'identité

- Sur la rive droite de la Loire,
 - Superficie : 866 ha,
 - Population : 1182 habitants (recensement de 1999),
 - Altitude : l'église est à 383 m au-dessus de l'Océan
 - Canton de Saint-Galmier
 - Diocèse de Saint-Etienne
 - Ecoles maternelle et primaire avec restaurant scolaire
 - Gare à Montrond-les-Bains
 - Maire : M. Paul Chomienne
 - Curé résidant : père Jean Forissier, né à Saint-Médard.
 - Poste : Montrond-les-Bains ; code postal 42210
- Commerce, artisanat : Arbr'Expo (végétaux extérieurs) ; Brunel Christian (entreprise de maçonnerie) ; Béal P. (sanitaire) ; Boichon Jacky (plâtrerie-peinture) ; Chataing J.M. (sanitaire) ; Cuisinier A. (carrosserie) ; Grange Gilles (pépiniériste) ; Gourgaud père et fils (paysagiste) ; G.A.E.C. les Sables, Eyraud (horticulture) ; Hanse (chevaux de course) ; Maurin Jean-Claude (maître d'oeuvre en bâtiment) ; Magat (réparation de machines agricoles) ; Moulin Christian (entreprise de maçonnerie) ; Maunourri Marc (café, tabac) ; Quenech'du Yves (voitures sans permis, réparations) ; Perrin Roger (sanitaire) ; Ravier Jean (horticulteur) ; Ressicaud Bernard (café épicerie) ;
 - Industrie : Freudenberg (fabrication de pièces de sécurité pour automobile ; remplace la chapellerie Fléchet) ; "Le Batistou" (salaisons ; remplace les salaisons Gay) ; Boraal industries.



²La carte de Cassini, commencée en 1683, est très utilisée par les chercheurs et historiens. Le fragment qui est présenté ci-contre a dû être dessiné vers 1780 car la route de Montbrison à Lyon (aujourd'hui route nationale n° 496) y figure. Nous avons souligné les villages et lieux-dits importants cités dans l'histoire de Saint-André-le-Puy : Saint-Cir-les-Vignes, Suri-le-bois, Valeilles, la Liègue, Marclop, Bellegarde, les Farges, la Rey, Mont Rond, Meylieu... Nous y constatons la présence des étangs, des bois, le cours des rivières, leur nom (l'Anzieu, la Thoranche, le Garollet). Certains villages portent l'orthographe ancienne. L'extrait présenté ici a été très grossi, c'est la raison pour laquelle il manque des noms (ex. : *Loire fl.*) qui se trouvent sur d'autres parties.

Bellegarde-en-Forez est le château-fort dont la tour massive domine le paysage ; il y avait là une seigneurie réputée.

Mont Rond est le domaine des Saint-André d'Apchon qui avait été élevés au marquisat. Le petit fort qui surveillait la Loire a été transformé en citadelle puissante. Elle s'élève au-dessus du fleuve et bien qu'amoindrie par l'incendie de 1793 elle garde un air protecteur et plein de noblesse.

La Rey, entre Bellegarde et Saint-Galmier, était le château des Staron et il est à présent celui des Dugas de la Catonnière.

La Liègue et Saint-Cyr-les-Vignes sont les lieux d'où sont issus les Bron de la Liègue.

Le prieuré bénédictin de Notre-Dame-des-Farges, disparu depuis longtemps, se trouvait au lieu-dit les Farges. L'église de Bellegarde qui était modeste et vétuste a été remplacée par une belle église néogothique qui inspire force et sécurité.

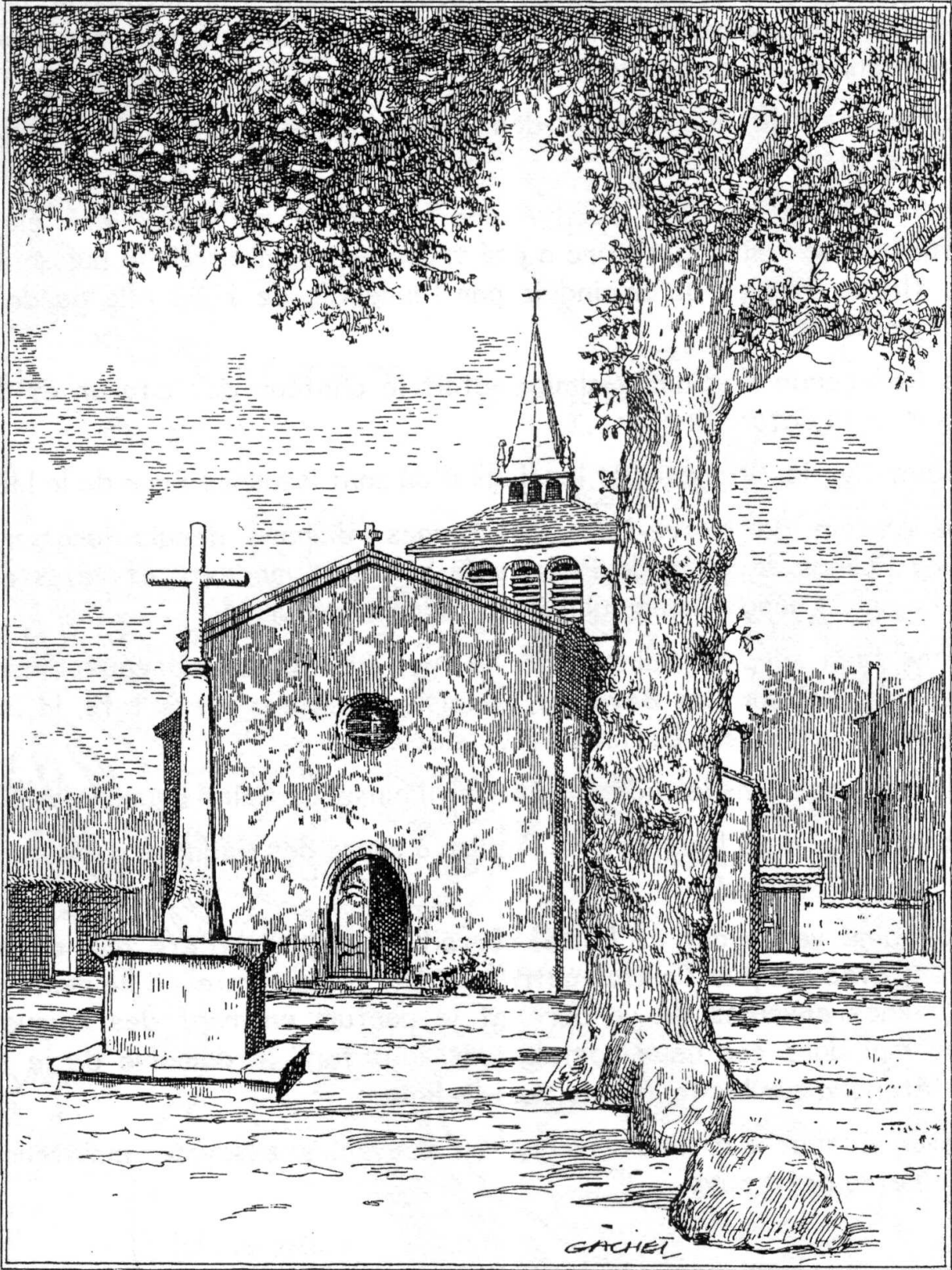
Repérons le Puy, bien sûr, et Saint-André-le-Puy, avec leurs hameaux divers : le Surget, Reveiret, les Prés, Boisson, les Beyniers, Malaisis, les Vials, les Gotats, la Bourgée froide. Le Puy a été enrichi du château Dorian au XIX^e siècle.

Marclop est cité souvent dans les actes d'état civil ainsi que Saint-Laurent-la-Conche.

Bouthéon est bien placé dans l'histoire de l'église à cause des Gadagne d'Hostun et de leurs alliances.

Suri-le-Bois, domaine verdoyant et boisé, servait de séjours d'été aux comtes de Forez. Confondu souvent avec Sury-le-Comtal, autre résidence des comtes. il ne reste de ses fastes que quelques ruines envahies de verdure et le parfum enivrant des mugets qui foisonnent au mois de mai dans ces lieux nostalgiques. Plus tard le domaine de la famille Tricaud du Monceau s'étendra sur les terres de Suri-le-Bois.

Après avoir évoqué tous ces lieux riches en souvenirs essayons maintenant de découvrir l'histoire de notre petit pays.



SAINT ANDRÉ I E DIAY

199313

Saint-André-le-Puy

C'est le dernier village de la plaine du Forez, tout de suite après Montrond-les-Bains et avant les collines où Bellegarde-en-Forez étage ses maisons dans la verdure des bois. C'est à Bellegarde aussi que la vieille tour du château fort surplombe à pic la route et surveille la plaine forézienne où brillent les étangs.

Saint-André-le-Puy est une vraie plaine, aucun vallon, aucune combe, pas même un mamelon de terre... C'est l'aspect bocager de la plaine avec des prés entourés de haies, des pépinières, des jardins et tout le long de la route qui va de Montrond-les-Bains à Lyon des villas, la mairie, le terrain de sport, le domaine en pisé ocre encadrant l'église. Les maisons s'égrènent. Ici le moderne joint l'ancien et même le très ancien. Saint-André-le-Puy est une mosaïque de verdure, de fleurs, de maisons aux toits roses, pleines de charme. Et si vous prenez le petit chemin qui mène à Saint-Cyr-les-Vignes en passant par le Puy, vous serez émerveillés par l'atmosphère paisible de ces vieilles fermes avec leurs puits, leurs croix, les fleurs croulant sur les murs de pierres et le château Dorian dans son parc aux arbres centenaires. Ici c'est le domaine de la maison Hanse célèbre par son élevage de trotteurs.

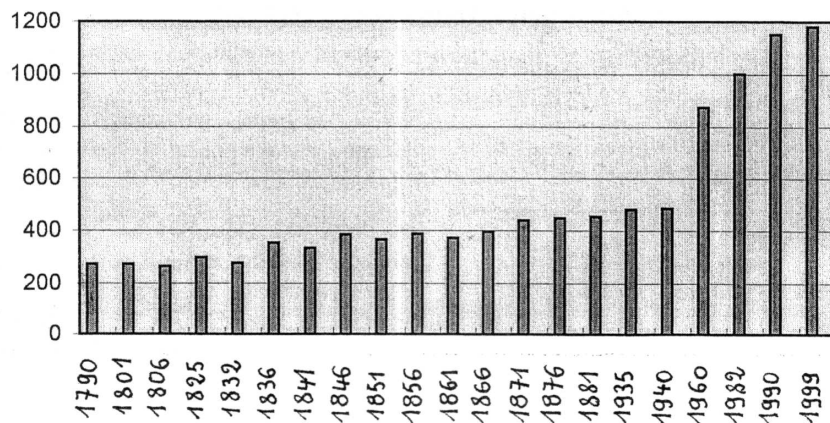
Si vous avez la chance de pénétrer dans la demeure des propriétaires, vous serez ravis par les exquis céramiques qui ornent la façade. Une paix enveloppe cet endroit tout de verdure et d'arbres exotiques. Vous trouverez au hameau du Puy l'unique magasin du village tout à la fois épicerie, boulangerie, café, dépôt de journaux. En quelque sorte un supermarché miniature qui remplace les commerces dont la commune était pourvue autrefois.

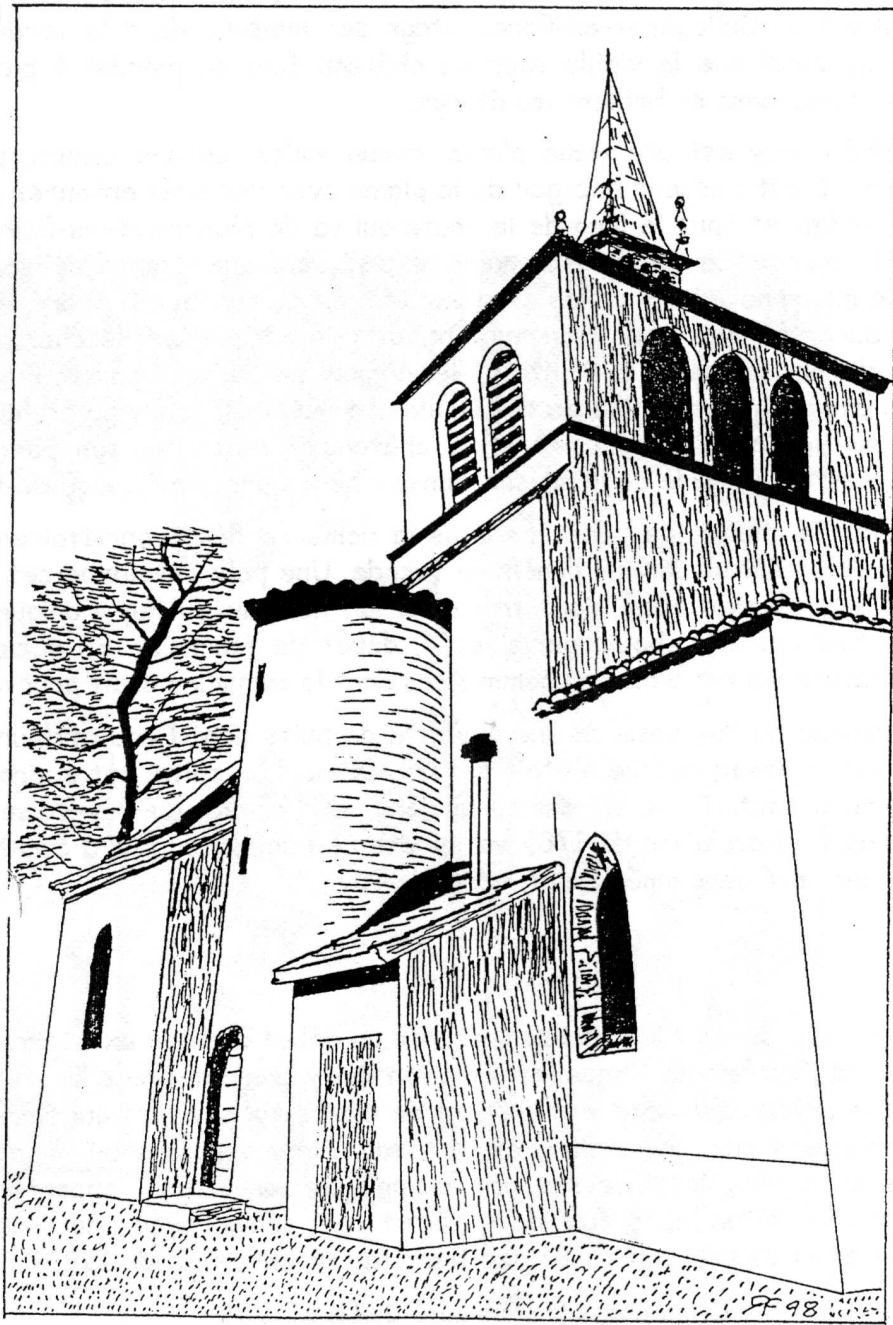
Ce gros hameau du Puy possède une quantité de puits dont l'eau affleure presque le sol ce qui a fait dire souvent que ce n'était pas un *puy* mais un puits, cet endroit où abonde l'eau si nécessaire à tout. Dans les temps anciens, ce hameau du Puy faisait partie de Montrond-les-Bains. La Révolution de 1789 va joindre ce hameau du Puy à Saint-André dont la paroisse a toujours été dénommée Saint-André-le-Puy.

La population

Ce village rural a eu vers les années quarante un début d'essor extraordinaire dû à la présence des usines *Fléchet* de Chazelles-sur-Lyon qui y avaient créée un filiale. Puis les établissements *Gay (Pigay) salaisons* y attirèrent de nombreux ouvriers qui firent souche en cet endroit. Remplacées par *Freudeberg* et *Batistou*, c'est toujours un important centre d'emplois. Ajoutons encore les diverses professions artisanales qui apportent aussi des emplois. C'est bien la raison qui a fait de ce petit coin campagnard une sorte de village champignon dont l'essor se poursuit : 1181 habitants (au recensement de 1999).

Evolution de la population de 1790 à 1999





Eglise de Saint-André-le-Puy, côté sud.

On voit la tour accolée à l'église. Elle cache les 33 marches d'escalier qui conduisent au clocher.

L'église de Saint-André-le-Puy

En général, si nos villages ne possèdent pas de châteaux curieux à visiter, s'ils ne sont pas placés dans un site pittoresque, s'il n'y a ni musée ni curiosité spécifique, il reste toujours l'église, un édifice que l'on peut voir de partout, qui impose la silhouette de son clocher et qui semble la gardienne des maisons groupées autour d'elle.

L'église de Saint-André-le-Puy ne ressemble en rien à cela. Seule l'élégante flèche de son clocheton émerge des maisons qui l'entourent. Le presbytère imposant qui longe la route protège des regards cette petite merveille blottie près du château en pisé entouré des bâtiments de ses domaines. Cette humble silhouette trapue avec son clocher aux baies romanes et sa flèche située exactement à l'intersection du parallèle et du méridien aiguise notre curiosité. Car elle en a vu passer des siècles ! Combien de gens de toute sorte ? Combien a-t-elle vu de nouveau-nés, d'épousées de tout rang et de funérailles ?...

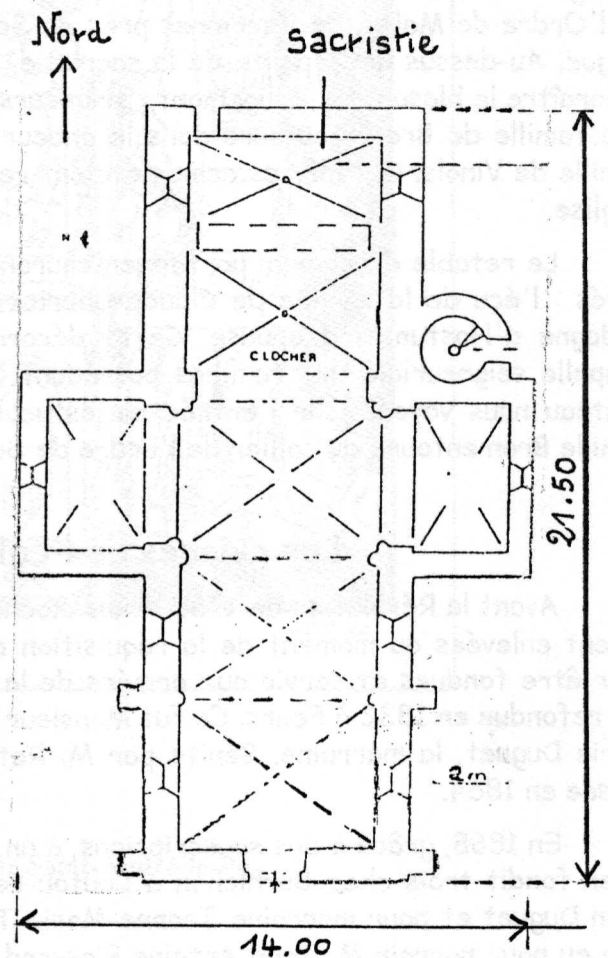
L'histoire nous parle de l'église de Saint-André-le-Puy depuis de nombreux siècles ! Pendant ces époques, elle fut reconstruite trois fois, agrandie, restaurée, complétée... jusqu'à ces dernières années où une véritable transformation la mettra en condition pour accueillir l'an 2000.

Il faut avant toute chose mener cette histoire de siècle en siècle avec les acteurs qui donnent à l'édifice son aspect qui varie avec la mentalité et aussi les fonds nécessaires à ses transformations sans oublier le confort des paroissiens et l'indispensable liturgie.

L'église est la maison de Dieu et le lieu de rassemblement des chrétiens. On doit pouvoir voir le célébrant, l'entendre. L'acoustique mérite une grande attention afin que les chants y prennent toute l'ampleur que mérite la gloire du Seigneur. L'église que nous avons devant nous a été érigée par des architectes, des maçons, des charpentiers, des peintres qui ont mis leurs talents à faire une "belle ouvrage".

Depuis 1153 il y avait à Saint-André, ici même, une petite église sous la protection de l'apôtre martyr crucifié sur une croix en X. Cette église citée dans le *Cartulaire de Savigny* dépendait de l'abbaye Saint-Jean d'Ainay. Le curé était nommé par le prieur du monastère de Notre-Dame des Farges de Bellegarde-en-Forez. *Nos Girinus et mater mea Ingelana donamus Sancto Martino Saviniacensi... in pago Lugdunum, in agro Forensi, in villa quae vocatur Putues, mansum curtilis, vicariis...* (donation par Girin et Ingelane sa mère, d'une manse qu'ils possédaient au village du Puits, XIII^{ème} siècle).

Vers le XIII^{ème} siècle, des terriers de la famille Duguet du Bullion parlent de la Confrérie du Saint-Esprit de cette paroisse et des donations qui y sont faites. La croix placée près de l'église est datée de 1583.



Plan de l'église de Saint-André-le-Puy

(Levé par L. Bernard)

Ce modeste bâtiment, long de 21,5 m et large de 14 m, remplace les édifices précédents dont on a retrouvé des vestiges (carrelage, fondation) à deux niveaux différents. Une partie de l'église remonte au XVI^{ème} siècle (choeur, clocher). Des réfections considérables furent exécutées entre 1681 et 1686... en 1776 puis en 1863, 1866, 1878, 1908 et enfin en 1997-1998. Cette dernière va changer totalement l'aspect intérieur de l'église.

*
* *

Le style architectural de cet édifice, mis à part le clocher qui a conservé ses dix baies en plein cintre, présente un mélange de style roman et de style ogival qui montre bien que des réfections, améliorations ont eu lieu au cours des siècles. Au XII^{ème} siècle le mélange des styles apparaît ; le roman vieilli est remplacé par l'arc brisé plus élancé et lumineux. Le choeur est en plein cintre, de même la voûte de la nef avec des nervures se croisant aux clefs de voûte. Les arcs doubleaux qui vont d'un pilastre à l'autre dans la nef, les arceaux de l'entrée du choeur sont brisés. Le portail de la façade est ogival. Les fenêtres du choeur sont : celle de gauche en plein cintre, celle de droite légèrement brisée. Les fenêtres des chapelles édifiées au XVII^{ème} siècle sont surbaissées et les voûtes sans nervures. L'oeil de boeuf en façade date du XVII^{ème} siècle. La cage qui contient l'escalier de pierre qui conduit au clocher et forme comme une petite tour accolée à la muraille est de la même période.

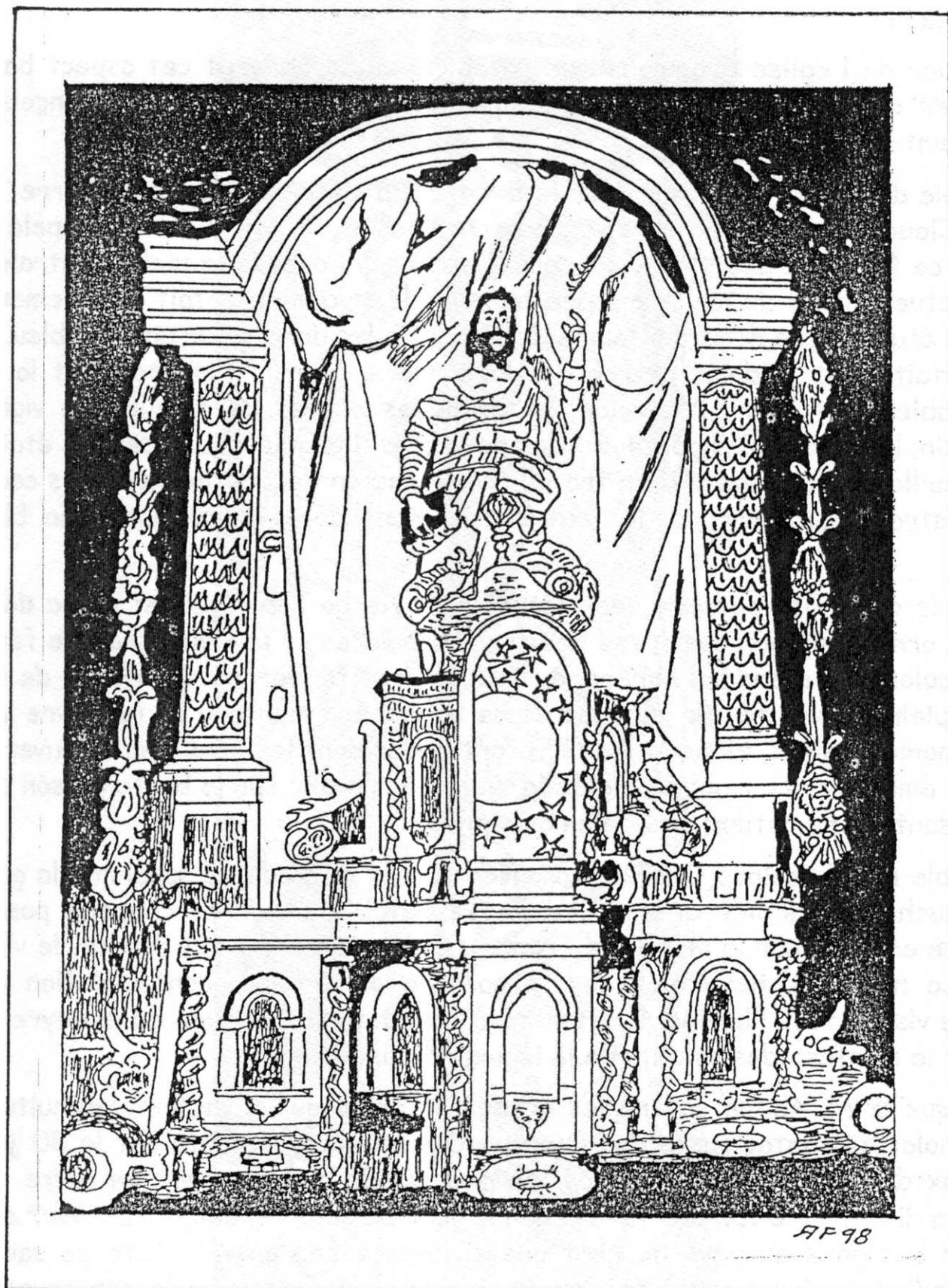
Les éléments les plus originaux de cette petite église sont les blasons peints sur les murs. Ils représentent tous les armes des familles nobles ayant habité le château fort de Bellegarde. Le mur du fond du choeur porte les traces visibles des armes d'un commandeur de l'Ordre de Malte, de Verrières près de Saint-Germain-Laval, nommé Just de Bron de la Liègue. Au-dessus de la porte de la sacristie, au fond du choeur, le décapage du mur a fait apparaître le blason des Rougemont, seigneurs de la Liègue au XVI^{ème} siècle qui étaient alliés à la famille de Bron. Toujours dans le choeur apparaissaient deux blasons aux armes de la famille de Vinols. Ces mêmes armes étaient reproduites en trois endroits sur le mur sud de l'église.

Le retable du choeur portait en couronnement deux blasons supportés par des anges dorés : l'écu de la famille de Claude-Charles de Bron de la Liègue et l'écu de Marthe de Gadagne d'Hostun, son épouse. Cette décoration fait de cette église un peu comme la chapelle seigneuriale des familles possédant le château de Bellegarde. Si nous visitons ce château nous voyons, sur l'entrée majestueuse au fronton de la muraille le blason de la famille Bron entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel.

Les cloches de l'église de Saint-André

Avant la Révolution de 1789, trois cloches habitaient le clocher de Saint-André. Deux furent enlevées au moment de la réquisition des objets religieux en cuivre, bronze, laiton pour être fondues et servir aux armées de la République. Celle qui restait était fêlée. Elle fut refondue en 1832 à Feurs. Ce fut Monsieur Jean Duguet qui en fut le parrain et sa soeur, Marie Duguet, la marraine. Bénite par M. Ratton, curé de Bellegarde, elle fut de nouveau cassée en 1864.

En 1868, grâce à des souscriptions, à un emprunt et à la vente de cette cloche cassée, on en fondit trois chez Burnichon à Coutouvre. L'une pèse 800 kg et a eu pour parrain M. Jean Duguet et pour marraine Jeanne-Marie Thollot, veuve Sardin. La seconde pèse 550 kg et a eu pour parrain M. Jean Antoine Plassard et pour marraine Jeanne-Marie-Louise Dugas de la Catonnière, épouse de M. Duguet. La troisième pèse 102 kg et sert de timbre pour l'horloge. Elles furent bénites par M. Girin, supérieur du petit séminaire de l'Argentière le 22 novembre 1868, après une homélie de M. Paret, supérieur du petit séminaire de Saint-Jodard.



Retable central de l'église de Saint-André-le-Puy

L'intérieur de la niche, très abîmé, a été remplacé par une draperie

(dessin de Roger Faure)



Retable central de l'église de Saint-André-le-Puy

Détail d'une colonne encadrant le retable

(dessin de Roger Faure)

Les retables de l'église et les saints ornant leurs niches

En 1681 et 1682 le maître maçon Cottea va construire un escalier de trente-trois marches de pierre pour monter au clocher et les deux chapelles latérales. Il supprime la galerie intérieure qui permettait d'accéder au clocher, ouvre l'oeil-de-boeuf en façade et refait le sol en dalles.

Le mobilier de l'église est enrichi de retables qui lui donnent cet aspect baroque et luxueux avec les ornements de bois sculpté et doré exécutés par François Combe, sculpteur de Saint-Galmier.

Le retable du chœur fut commandé le 5 mai 1866 par Madame veuve Pierre Tamisier, mère du curé Claude Tamisier en fonction à cette époque. Ce chœur était appelé chapelle Saint-Laurent, ce fut donc une statue de saint Laurent qui occupa la niche centrale jusqu'en 1707. Cette statue en bois de noyer mesure trois pieds et demi et était entièrement dorée. La niche où elle était placée était parsemée de fleurs de lys dorées sur un fond bleu. La niche de gauche abritait saint Isidore, patron des laboureurs. Saint André occupait la niche de droite. Le retable était formé de colonnes torsadées ornées de feuilles de vigne et de grappes de raisin, les intervalles portaient des peintures d'angelots. L'ensemble était fait de rinceaux, de feuillages et d'anges d'un travail très riche en décoration avec des coupes, des écailles, des astres, des fleurons, le tout entièrement doré et surmonté de blasons et d'anges.

Le retable de droite possède une statue de la Vierge Mère qui est d'une délicatesse remarquable. L'ornementation comprend des traits moulurés et une guirlande de feuillages à l'intérieur de colonnes torsadées ornées, au bas, de motifs floraux. Le visage de la Vierge couronnée est plein de beauté, de jeunesse et de bonté. Son manteau lui recouvre la tête et se déploie harmonieusement. Elle soutient l'Enfant Jésus dont les bras grands ouverts ont un geste d'accueil émouvant. La main droite de la Vierge est posée sur le buste de son enfant en un geste caressant qui ne retient pas l'élan de son fils.

Ce retable a été sculpté lorsqu'on a ouvert cette chapelle et supprimé la galerie. La chapelle de gauche est dédiée à saint Abdon. Le retable de cette chapelle possède une statue exécutée en 1687 par le ciseau de François Combe. Le saint est debout, le visage levé vers le ciel. La main gauche étalée sur la poitrine exprime la contemplation ainsi que l'expression du visage tout illuminé. L'autre main devait tenir la palme du martyr. Il porte une cuirasse et le manteau des soldats de la légion romaine.

On invoque saint Abdon contre les orages, la grêle qui dévastent les cultures ainsi qu'en cas de maladies contagieuses des animaux domestiques. Sa fête est le 30 juillet. Un dicton malicieux disait : *A la saint Abdon, pour la viande rien de bon* ; un autre reprenait cette phrase en disant : *Ne tue pas ton cochon le jour de saint Abdon, il rancirait du jambon aux saucissons*. Les gens du pays disaient que si l'année courante la fête de saint Abdon tombait un mardi, tous les mardis de l'année étaient néfastes pour la conservation de la viande. Comme nos saints sont donc rusés et pleins d'esprit farceur et comique ! Que ce soit saint Antoine de Padoue, receleur de tout ce que l'on égare, saint Médard, saint Barnabé, les saints de la pluie, saint Urbain qui envoie la gelée aux moissons ou aux vignes... ils passent leur paradis à envoyer des contretemps aux laborieux cultivateurs et jardiniers !...

Si vous entrez dans l'église de Saint-André-le-Puy en ce mois d'août 1999 ne soyez pas étonnés. Les retables qui donnaient une richesse incomparable au chœur et aux chapelles latérales sont absents pour cause de restauration. L'église ayant subi un décapage total à l'intérieur ce n'est que progressivement que ces boiseries reprendront leur place pour nous raconter visuellement la vénération dont certains saints étaient l'objet dans ce petit village rural.



Saint Abdon

(Eglise de Saint-André-le-Puy)

Les curés de Saint-André-le-Puy

En 1115 l'agglomération de Saint-André est jointe à celle du Puy pour former la paroisse de Saint-André-le-Puy. Cette paroisse rurale dépend du prieuré d'Ainay dans le diocèse de Lyon. C'est le prieur du petit couvent des Farges, à Bellegarde, qui nomme à la cure.

En 1225, on cite Saint-André-le-Puy en 1302 et en 1302 *Sanctus Andréas in Putheo*. En 1383, dans un terrier de Chazelles, conservé aux Archives départementales du Rhône, on lit : *In parrochia sancti Andree la Poys, en les Varennes, juxta viam tendentem de Mont Rondi apud Sanctum Andream la Poys*.

Dès l'Antiquité il y a une controverse dans l'appellation du hameau complémentaire de Saint-André. Le puy ou la poys veut dire pic (Saint-Romain-le-Puy dont les vestiges du prieuré sont sur un pic). A Saint-André aucune élévation de terrain ou colline ou balme n'est présente. Les puits, au contraire, sont tellement nombreux au hameau du Puy qu'il y en a parfois deux par habitation. Et l'eau est presque à fleur du sol.

On ne connaît pas les noms des prêtres habitant le presbytère avant 1543. Les archives sont absentes, détruites ?

Messire **Etienne Joly** est curé de Saint-André-le-Puy le 4 mai 1543.

Messire **François Bruyère** le 1^{er} avril 1573.

Messire **Mathieu Giraudier** est curé de 1581 à 1583. C'est pendant son ministère que fut érigée la croix qui est actuellement devant l'église. Avant la Révolution de 1789 elle avait été implantée à l'angle de la grande route de Lyon et du chemin qui mène à l'église. Pendant la Révolution toutes les croix du village de Saint-André-le-Puy eurent leur croisillon brisé. Dans nos communes de la plaine ce fut partout le même saccage. C'est pour cela que beaucoup de nos croix de chemins ont un socle de pierre et une croix de fer ou de fonte moulée. Ce croisillon manquant fut remplacé d'abord par une croix de fer puis ensuite par un croisillon de pierre trouvé dans un fossé par des ouvriers de M. Duguet. Mais il était écrit que l'inventeur de la trouvaille serait le père Jean Forissier curé actuel (1998) de Saint-André-le-Puy. Poussé par un instinct impérieux, il se mit à creuser en 1997, au bas de la croix dans un espace déjà entamé par des ouvriers. Quels ne furent pas son étonnement et sa joie de pouvoir faire remettre en place le véritable croisillon de cette majestueuse croix de pierre vénérée depuis quatre siècles. La date à laquelle cette croix fut érigée est marquée sur le socle : 1583.

Messire **Plassard** est curé en janvier 1585.

Messire **Claude Grange** en 1599.

Messire **Benoît Fougerouse** de 1618 jusqu'en 1647.

Messire **Benoît Chavot** de 1653 à 1659. Au temps où Messire Chavot était curé, Jean Jasserand fut nommé vicaire à Saint-André-le-Puy.

Messire **Jacques Montillet** est nommé en 1665 ; il décède en 1681.

Messire **Claude Tamisier** le remplace et reste à Saint-André jusqu'en 1693. Pendant cette période l'église de la paroisse va subir d'importantes réparations et transformations.

En effet, ce sanctuaire dédié à Saint-André avait succédé depuis le XII^{ème} siècle à des bâtiments beaucoup plus petits de style roman. Lors des dernières restaurations (1997-1998) les fouilles opérées par les entreprises révélèrent à deux profondeurs différentes des éléments prouvant l'existence antérieure d'autres églises ou chapelles. Un pouillé du XIII^{ème} à la suite du cartulaire de Savigny nomme l'église : *Ecclesia Sti Andree* dont le prieur des

Farges était patron. Il n'est pas étonnant alors que se mélangent les styles romans et le début de l'ogive avec des arcs à peine brisés, fenêtres du clocher entièrement en plein cintre et fenêtres de l'église en ogive. Le portail de la façade est également ogival. La sacristie placée derrière le chœur rend impossible la création de fenêtres. Certaines ont peut-être pu exister avant sa construction.

Cette église a la forme d'une croix latine. La nef est faite de trois travées ; les chapelles formant les bras de la croix sont de chaque côté de la première travée en sortant du chœur. Une galerie intérieure faisait le tour de l'église et servait à accéder au clocher. Ces galeries d'un style très particulier se voient encore dans les églises du pays basque.

Messire Claude Tamisier a pu mourir en paix en 1692 ou 1693, l'église avait atteint une perfection d'équilibre et de splendeur inégalables.

Il fut remplacé en 1693 par Messire **Pierre Javogues** de Bellegarde.

Puis ce fut Messire **Mosnier** dont on trouve le nom en 1700. Il dressa en 1702 la liste des terres qui devaient payer la dîme. Le montant total de ces redevances s'élevait à 270 bicherées. Il mourut le 6 avril 1704 et fut enterré le 7 avril dans l'église de Saint-André par Messire Béraud, curé de Bellegarde.

Son successeur fut Messire **Gorand**. En 1718, Monseigneur François-Paul de Neuville, archevêque de Lyon, venu visiter Bellegarde envoya son vicaire général inspecter l'église de Saint-André et son mobilier.

En 1720, on constate l'existence d'une confrérie de Saint-Isidore patron des laboureurs. Rois, reines, dauphins et dauphines étaient élus *parmi les hommes* chaque année et célébraient la fête de leur saint patron le 15 mai.

En 1721, on note l'existence d'une confrérie de Saint-Laurent. Le même principe d'élection de rois et reines était de rigueur mais les femmes y étaient admises. Tous ces dignitaires payaient les festivités de ce jour où se rassemblait la population. Ceci se passait le 10 août.

Messire Gorand quitte Saint-André-le-Puy en 1721. Il est remplacé au mois d'octobre par Messire **Barthollet** qui cumule les fonctions de curé de Meylieu et de curé de Saint-André-le-Puy. Il confie la paroisse à Messire Javogues pendant un an. A ce moment Messire **Ayeulx** prend possession de la paroisse de Saint-André et Messire Barthollet reste à Meylieu.

Messire Benoît Ayeulx décède le 22 novembre 1736.

Il fut remplacé par Messire **Benoît Béalem-Genebrier** en fin d'année 1736. Ce curé reçut en 1739 la visite de l'abbé de la Garlage, vicaire général et comte de Lyon. Messire Benoît Béalem-Genebrier meurt en avril 1749. Son successeur est Messire **de Bourcia**. Souvent absent ou malade il fut remplacé au mois de mars 1745 par Messire **Titaud**.

En avril 1775 Messire **Treveys** vint comme curé commis auprès de Messire Titaud qui s'en alla au bout de deux ans. Messire Treveys fut nommé prébendier de messes devant être célébrées en l'église de Saint-Bonnet-le-Château à l'autel de Sainte-Marguerite. Mis en possession le 25 août 1778, il en démissionne le 27 décembre de la même année.

Au mois d'août 1783, il cumule les fonctions du curé de Saint-André et de curé de Marclopt, puis il laisse la paroisse de Saint-André en octobre 1783 à Messire **Michalon** qui est toujours curé de Saint-André lorsqu'éclate la Révolution et même en 1792. Appelé citoyen Michalon, il aide le maire, le citoyen Muron, dans les fonctions d'officier public. Il continue son office avec le citoyen Chevrot jusque en 1794 où fut enregistré à Saint-André

un acte de divorce suivi d'un mariage civil. Il fut blâmé par les autorités ecclésiastiques (*Tuc aliud, sed magis datum fuit scandalum, dominus Michalon...a se emissa rejicies juramenta...*)

En 1796, un jeune prêtre de 29 ans nommé **Pommier**, retiré au Puy, servit de témoin dans un acte civil. On le voit deux ans après, le 8 mars 1798 donnant le sacrement de baptême dans l'église de Saint-André et signant comme curé. La paroisse était sans pasteur depuis le départ de Messire Michalon.

Lors du rétablissement du culte catholique, Saint-André-le-Puy fut réuni à Bellegarde-en-Forez. Après une demande officielle faite par le conseil municipal le 6 novembre 1851, Mgr le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, revenant d'Ecotay-l'Olme, passa à Saint-André et s'y arrêta pour visiter l'église. Malgré l'état de dénuement et d'abandon dans lesquels elle se trouvait, et sur les promesses qui furent faites que l'indispensable serait acheté, il envoya un pasteur : Monsieur **Vialleton**.

Celui-ci arriva à la paroisse le 22 juillet 1852. La nouvelle fabrique acheta en 1853 une bannière et fit installer une table de communion. Le 16 août 1854, napoléon III érigea Saint-André-le-Puy en paroisse. Monsieur Vialleton se retira le 20 novembre 1855, quelques jours après Monsieur le curé **Beaudy** vint le remplacer et fit poser une chaire qui coûta 565 francs. Le chemin de Croix incrusté dans le revêtement du mur de l'église remplaça le chemin de Croix que Monsieur Vialleton avait prêté pendant sa présence dans la paroisse.

En janvier 1858, M. le curé Beaudy fut remplacé par M. **Chaux**. Celui-ci eut l'honneur de recevoir, le 11 juin 1863, Son Eminence le cardinal de Bonald venu donner le sacrement de confirmation. Cette année-là, pour donner plus de lumière à l'intérieur de l'église, on ouvrit deux fenêtres dans la nef et on agrandit les deux qui existaient déjà.

M. le curé Chaux quitta Saint-André en août 1865 et se retira à Saint-Genis-Largentièrre où il mourut le 9 décembre 1880.

Son remplaçant, M. **Rolly**, fut nommé le 28 juillet 1866. Il quitta Saint-André le 8 mars 1877 et fut remplacé par M. **Chaffangeon** qui resta jusqu'en 1882. L'abbé **Boissel**, vicaire à Saint-Romain-la-Motte (Loire) lui succéda.

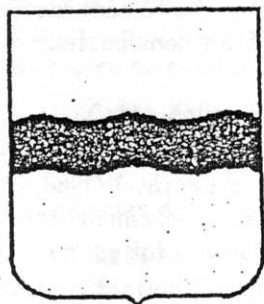
En août 1889, l'abbé Louis-Auguste **Germat** devint curé de Saint-André. En 1900, nous trouvons l'abbé **Vignon**, en 1911 l'abbé **Roy**, en 1919, l'abbé **Lardellier**. Ce poète et musicien composa pour sa paroisse un cantique en l'honneur de saint André.

Puis en 1923, l'abbé Jean-Marie **Durand** devint curé de Saint-André. Plus tard ce dernier fut curé de la paroisse Saint-Pierre de Montbrison. En 1939, l'abbé **Poussière** lui succéda. Puis en 1947, on trouve en fonction l'abbé **Gonon**.

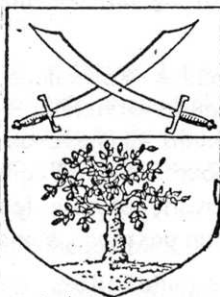
En 1961 arriva l'abbé **Jean Forissier**, né à Saint-Médard et précédemment vicaire à Saint-Sauveur-en-Rue. L'abbé Jean Forissier, installé curé de Saint-André-le-Puy en 1970 a toujours un ministère extrêmement dynamique. Il a vu exécuter la restauration des églises des paroisses qu'il dessert et de celle où il réside : Boisset-les-Montrond (en 1994), Chalain-le-Comtal (1995), Saint-André-le-Puy (en 1998). Récemment l'église de Saint-André-le-Puy a donc connu un renouvellement total de l'intérieur. Cette restauration sera achevée lorsque les retables auront repris leur place.

Nous avons fêté avec lui son jubilé sacerdotal en mai 1994, l'année où l'église de Boisset fut restaurée. A Chalain-le-Comtal c'est Mgr Joatton, évêque de Saint-Étienne et le Père Forissier qui fêtèrent les cent ans de construction de l'église et sa rénovation, en 1995-96. Passionné de catéchèse, de rencontres fructueuses, il administre ses trois paroisses avec le souci permanent de sa vocation de prêtre au service de Dieu et de tous les habitants de ses paroisses.

Blasons de Saint-André-le-Puy d'hier et d'aujourd'hui



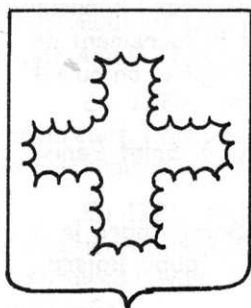
D'or à la fasce onlée de sable.
La Liège



Dugas de la Catonnière



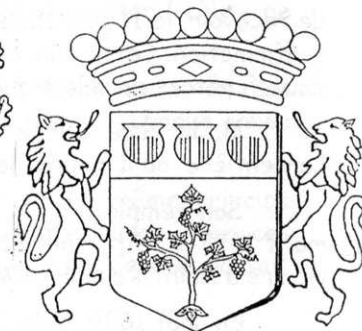
D'or à la fasce de gl^{es} et un lion issant de sable en chef.
Bron



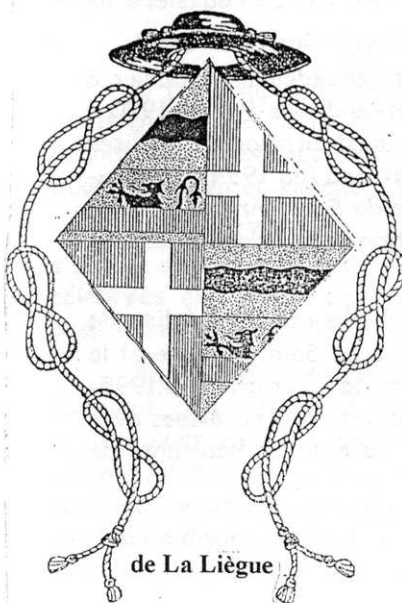
de Gadagne d'Hostun



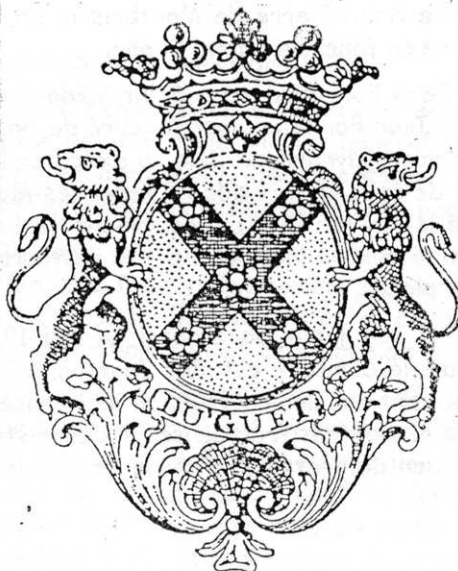
Saint-André-le-Puy



de Vinols



de La Liège



Duguet

De ROUGEMONT
Seigneurs de la Liège



de Rougemont

Un peu d'histoire locale

Saint-André-le-Puy a des liens vraiment importants avec Bellegarde-en-Forez. Nous l'observons tout au cours de l'histoire de ces deux paroisses. Saint-André-le-Puy était érigé en paroisse bien avant Bellegarde. Les prieurs du prieuré Notre-Dame des Farges de Bellegarde nommaient les curés de Saint-André-le-Puy.

Toutes les cérémonies funéraires de Bellegarde et de Saint-André avaient lieu dans l'église de Saint-André et étaient célébrées par le curé de Bellegarde. En mars 1811 le maire de Saint-André demanda au préfet de la Loire l'autorisation de faire inhumer les défunts de Saint-André dans le cimetière de Bellegarde. La principale raison de cette demande était que, depuis un temps immémorial, on enterrait les morts autour de l'église de Saint-André. Les murs du cimetière s'écroulaient en plusieurs endroits. L'humidité persistante et le peu d'étendue de cet enclos des morts demandaient impérativement un changement. Le 28 mars 1811, le préfet donne l'autorisation demandée. On se mit donc à célébrer les funérailles à l'église de Saint-André et enterrer à Bellegarde. Ce fut la famille Duguet (Madame veuve Jacques Duguet) qui fit un arrangement avec le conseil municipal.

Le 3 novembre, 1840 M. le curé de Bellegarde accompagné de son vicaire bénit le nouveau cimetière après une messe solennelle célébrée pour tous les défunts dans l'église de Saint-André. Au moment où M. Duguet du Bullion devint maire de Saint-André-le-Puy, en juin 1852, la paroisse obtint un pasteur : M. Vialleton. L'église de Bellegarde-en-Forez était très vétuste, le prieuré des Farges avait une importance plus grande à cause du pèlerinage à Notre-Dame des Farges ; c'est sans doute la raison pour laquelle la petite église de Saint-André-le-Puy fut comblée des magnificences des seigneurs de Bellegarde.

Il est question pour la première fois de Bellegarde en 1173 au sujet de la séparation du Lyonnais et du Forez. Un testament fait par le comte de Forez Renaud, en 1324, accorde à son fils Jean plusieurs châtelainies dont celle de Bellegarde. Cette terre comprenait les paroisses de Bellegarde, Maringes, une partie de Saint-André-le-Puy, Virigneux et Saint-Cyr-les-Vignes. Ces terres furent vendues par le connétable de Bourbon en 1514 pour le prix de 4 000 livres au baron Guillaume de Bron, seigneur de la Liègue. La famille de Bron, originaire du Dauphiné, a un de ses membres comte de Lyon en 1254.

En 1471, Louis de Bron, bailli de Riverie, verra s'éteindre la descendance masculine des Bron. La liègue était passée aux Rougemont qui possédaient aussi le château de Goutelas en 1489. René de Rougemont épouse en 1491 Béatrix de Bron, originaire du Dauphiné. Louis de Bron fera son testament en 1511 en faveur de René et Béatrix, à condition que ses neveux prennent le nom et les armes de *la Liègue*.

La famille de Bron portait *d'or à la face de gueules et un lion de sable en chef*.

Les seigneurs de la Liègue blasonnaient *d'argent, à la fasce ondée de sable*.

Les de Rougemont, seigneurs de la Liègue écartèlent les armes des Bron et de la Liègue en ajoutant leur écu : *de gueules au lion d'or*. Tous ces blasons ont été retrouvés, plus ou moins bien conservés, sous la chaux et derrière les boiseries ou retables de l'église.

Il s'y ajoute également le blason de Just de Bron de la Liègue. Il fut de 1600 à 1613 commandeur de Verrières de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (ou ordre de Malte). Ce blason est surmonté d'un chapeau ecclésiastique (celui de chanoine) entouré de cordons formant de chaque côté trois lacs d'amour terminés par deux houppes. Le blason est losangé

ce qui, en principe, était réservé aux femmes mais il est probable que les religieux pouvaient aussi avoir des blasons en ovale ou en losange. Ce losange est écartelé et porte (1 et 4) *d'or à la bande de sable* (la Liègue) *coupé d'or à la fasce de gueules et un lion issant de sable en chef* (Bron). Les parties 2 et 3 sont des croix latines d'or sur fond de gueules. Les chevaliers de l'ordre militaire et hospitalier de Malte, portaient sur leurs vêtements et écu une croix latine. La croix de Malte à huit pointes était réservée à leur manteau. Voilà un texte bien long mais il explique parfaitement le dessin qui peut se voir encore dans le choeur de l'église de Saint-André.

Claude Bron de la Liègue, seigneur de Bellegarde achète le 28 juin 1597 la maison forte de la Rey à Gabrielle de la Bâtie épouse de Pierre de Rochebaron. Le 6 septembre 1641 les héritiers de Claude de Bron vendent à François du Verney le château de la Rey et ses domaines et, le même mois, César d'Hostun (Bouthéon) devient seigneur de la Rey. Claude-Charles de Bron, mort sans enfants en 1673, laissa ses biens grevés de telle sorte que ses héritiers n'acceptèrent la succession que sous bénéfice d'inventaire. Les terres de Bellegarde et de la Liègue furent vendues et adjugées à Pierre de Vinols au prix de 83 049 livres 10 sols.

La famille de Vinols était proche de Bellegarde. En effet Guillaume Tricaud du Monceau avocat en Parlement, juge d'Apinac, avait épousé, le 24 mars 1642, Marguerite de Vinols. La famille Tricaud possédant des terres et domaines à Sury-le-Bois.

Nicolas de Vinols, écuyer, sieur de Liancourt, capitaine châtelain de Sury-le-Bois, époux d'Anne Daurelle, est pourvu le 14 août 1522 par Anne de France, duchesse de Bourbonnais et d'Auvergne, comtesse de Forez à laquelle il laissa par testament du 3 octobre 1540 tous ses biens. Il voulut par ce même testament être enterré dans l'église de Saint-André-le-Puy auprès de son père Jean de Vinols, écuyer, maître d'hôtel de Jean, duc de Bourbon et d'Auvergne¹. La famille de Vinols va rester dix ans propriétaire de la seigneurie de Bellegarde de 1680 à 1690.

Genest de Vinols cède la Liègue et Bellegarde à Jean d'Aubarède, mari de sa soeur Jeanne de Vinols.

Jean d'Aubarède meurt en 1729 laissant une fille qui porte Bellegarde à son mari Annet Ranvier, conseiller du roi à la cour des monnaies de Lyon. Les Ranvier appartenaient à une famille d'échevins. L'un d'eux laissa une fille qui épousa en 1786 Jean-Baptiste-Marie Roche, avocat au parlement de Lyon et prit le nom de Ranvier de Bellegarde. Les enfants d'Annet Ranvier furent victimes de la Terreur, à Lyon, en 1793.

Si nous observons le magnifique retable qui orne le choeur de l'église nous pouvons voir que la niche centrale est surmontée de deux blasons soutenus par des angelots dorés et couronnés au sommet d'une couronne comtale. Ce sont les armes de Claude-Charles Bron de la Liègue Rougemont et de son épouse Marthe de Gadagne d'Hostun.

Ce retable commandé en 1686 à l'époque où les de Vinols sont installés à Bellegarde doit être un hommage à la famille qui les a précédés.

¹ Jean de Vinols avait été pourvu par le duc de Bourbon de l'office de capitaine châtelain de Sury-le-Bois le 15 janvier 1485.

La famille de Vinols possédait un blason très particulier : *d'or au cep de vigne de sinople chargé de raisins au naturel, au chef de gueules chargé de trois coquilles² d'or, le tout surmonté d'une couronne de vicomte à neuf perles*. Ce blason est répété cinq fois dans l'église : deux fois dans le chœur et trois fois sur le mur sud.

C'est cette famille de Vinols qui a eu deux de ses ascendants inhumés dans l'église de Saint-André en 1485 et 1540 (ou 1542) au moment où les de Bron de la Liègue possédaient le château de Bellegarde avec tous les privilèges attachés à cette châtellenie.

C'est aussi cette famille qui a fait peindre une *listre*³ noire des deux côtés de la nef principale pour honorer ses défunts. Personne n'a voulu détruire ce signe de deuil. On a simplement recouvert la *listre* d'une boiserie qui part la chaleur du coloris du bois devait donner à l'église une atmosphère plus douillette et aussi moins résonnante.

La présence des stalles, des retables, des boiseries, du mobilier crée un climat plus ouaté où le silence règne.

² La présence des coquilles indique souvent que la famille est allée en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle.

³ Listre ou litre : large bande noire peinte sur les murs intérieurs d'une église accompagnée des blasons de la famille du défunt que l'on veut honorer. Au siècle dernier, on drapait l'entrée de la maison et de l'église de tissu noir brodé de larmes et frangé d'argent.

La rivière qui arrose Saint-André-le-Puy

Nous avons vu que le hameau du Puy était un lieu où abondaient les sources et que les puits depuis un temps immémorial étaient creusés, bâtis de cailloux et utilisés pour la population, les animaux, les jardins, les prés.

La partie qui s'étend à droite de la route en direction de Lyon possède une jolie rivière, vive et abondante. Elle descend de la montagne de Viricelles à l'est du village, passe au sud de Maringes et descend vers la plaine depuis le sud de Bellegarde. Elle suit à peu près le chemin qu'empruntait il y a soixante-dix ans le chemin de fer de la ligne Montbrison-Lyon-Saint-Paul. Avant d'arriver à Montrond, après avoir traversé Saint-André, elle oblique au sud où, à Meylieu, elle mêle ses eaux à celles de la Coise qui l'emportera dans la Loire un peu avant le pont du chemin de fer au pied de la forteresse de *Montrond-le-Fort*. Les lavandières allaient rincer leur linge dans cette eau fraîche descendant de la proche montagne. Lorsque les usines de Chazelles-sur-Lyon déversaient dans l'Anzieux les eaux de rinçage des teintures des feutres, il était inutile de penser s'en servir. C'était un flot tourmenté de couleurs aux tons fangeux qui posaient sur les cailloux des marques poisseuses. L'Anzieux ne recouvrait sa limpidité que deux jours après cette pollution.

*En cascades de la montagne
De Viricelles tu descends
En traversant notre campagne
Jusqu'à la Coise qui t'attends.*

*Ô douces rives de l'Anzieux
Au printemps mille violettes
Parfument l'air délicieux
Mêlées aux fraîches pâquerettes.*

*Quand revenait chanter la brise
Les belles filles aux rires heureux
Venaient pour rincer leur chemise
Dans l'eau grisante de l'Anzieux.*

*Ô vertes berges de l'Anzieux
L'été vous pare de feuillages
Et bien souvent les amoureux
Viennent rêver sous les ombrages.*

*Chère rivière tu flânes un peu
L'automne vient roussir les chênes.
Ô mes vingt ans près de l'Anzieux
Lorsque je t'attendais quand même...*

*Et quand l'hiver brode de givre
Ton onde où je me suis mirée
Je sais bien que tout va revivre
Puisque Noël est arrivé*

M. G.

Documents

Visites canoniques

Une visite canonique a été effectuée le 14 mars 1658 par Mgr Camille de Neuville, archevêque de Lyon. Voici la teneur du procès-verbal :

Dans la plaine, sous Bellegarde est située l'église paroissiale de Saint-André-le-Puy dont tout l'édifice est en bon état. Elle n'est point sacrée. Le Saint-Sacrement y repose dans un ciboire d'argent. Il y a un soleil pour l'exposer et un petit ciboire d'argent pour les malades.

Dans un reliquaire d'argent sont quelques reliques qui furent rapportées de Rome il y a quelques années par Monsieur le Comte de la Liègue, seigneur du lieu. Le luminaire a un revenu fort considérable d'environ 170 livres qui consistent en une rente et un pré. Il y a 4 ou 5 terriers de ladite rente. Le compte se rend exactement par les luminiers.

La lampe brule nuit et jour et l'église est honestement pourvue d'ornemens. Outre le grand autel, il y en a deux autres, l'un du Rosaire, l'autre de Saint Laurens. La confrérie du Rosaire est établie en celui-là, et en celui-cy est fondée une commission de deux messes par semaine dont est pourvu Messire Martin, curé de Boisset, qui n'y fait aucun service. Le seigneur de St-André se prétend patron. Le revenu consiste en quelques terres de bon rapport. Le nombre des communians est de 140.

La cure est de la nomination du prieur de Bellegarde, qui donne au curé la portion congrue. Le curé moderne est Messire Benoist Charet. Le cimetière est clos et la maison curiale en bon estat.

Nous avons ordonné que le curé de Boisset fera le service deu en la commission de messes fondée à l'autel et chappelle de St-Laurens à peyne de privation, et sera notre ordonnance publiée par trois dimanches au prosne des messes paroissiales dud. St-André.

En 1718 sous le ministère du curé Gorand, Mgr François-Paul de Neuville, archevêque de Lyon, étant venu à Bellegarde envoya son vicaire général et official à Saint-André afin de visiter l'église et son mobilier. Cette visite est inscrite dans les registres paroissiaux.

Pendant le ministère de M^{re} de Bourcia, le 24 septembre 1744, M^{re} Gabriel-César de Saint-Albin de Saligny, vicaire général et comte de Lyon vint visiter la paroisse de Saint-André-le-Puy.

M^{re} Michallon fut curé de Saint-André-le-Puy de 1783 à la fin de 1792. Jusqu'en juin 1794, sous le nom de citoyen Michallon, il resta au village et conserve le titre d'officier public.

Saint-André-le-Puy devient André-le-Puy en 1795. En 1796, un jeune prêtre nommé Pommier est habitant du Puy. Il sert de témoin dans un acte civil. On le voit, deux ans plus tard, le 8 mars 1798, donner le baptême dans l'église de Saint-André, à Marguerite Sardin. Il signe alors comme curé de la paroisse.

La levée de la milice

(1726)

Les milices forment, sous l'Ancien Régime, un corps de troupes non permanent constitué de soldats recrutés par tirage au sort. Les milices sont créées en 1688 par Louis XIV. Elles forment soixante-dix bataillons en 1700 (deux ans de service). En 1725, le service est porté à six ans (travaux auxiliaires, convois, garde des villes). Les tirages au sort sont très impopulaires et dégénèrent parfois en émeutes. En 1789, Mirabeau crée la garde nationale sur le modèle des milices pour assurer le maintien de l'ordre dans le pays pendant que les armées sont au front.

Procès-verbal pour Saint-André-le-Puy du 1^{er} may 1726

Aujourd'hui premier jour du mois de may mil sept cent vingt six, nous marquis de Mont-Rond commissaire, nommé par monsieur l'Intendant de la Généralité de Lyon, pour faire la levée de la Milice dans plusieurs paroisses entre lesquelles est celle de Saint-André-le-Puy. Nous nous sommes transportés en la paroisse de Bellegarde, où étant au château dudit lieu nous avons fait venir tous les garçons de la paroisse de Saint-André-le-Puy.

Après leur avoir lu les ordres, à nous adressés, nous les avons mesuré et avons trouvé qu'ils étaient au nombre de douze, de la hauteur portée par l'ordonnance du roy du vingt-cinq février mil sept cent vingt six.

Lesquels nous avons fait tirer au sort pour servir dans lesdites milices pendant le temps porté par la dite ordonnance. Tous de taille et d'âge compétents dont il s'en est trouvé neuf absents.

Lorsqu'on a fait tirer par un enfant [...] dans le nombre de ceux qui étaient présents ou absents le sort est tombé sur

Jean Gonnon, natif de la paroisse de Saint-Denis-sur-Coise, valet depuis Noël de Benoît Dupuy fermier au Domaine appartenant à Monsieur Duguet, taille de cinq pieds et trois pouces, agé d'environ vingt trois années, cheveux châtain clair, haut en couleur, les yeux gris, bien fait, large d'épaules, la jambe bien faite qui est l'homme que doit fournir lad. paroisse de Saint-André-le-Puy suivant le règlement de Monsieur l'Intendant que nous leur avons envoyé.

Le nom de ceux qui ont tiré sont savoir :

Antoine Caire : natif de Rivas, neveu et valet d'Antoine Meilland granger à M. Chol,

Melchior Serre, fils de Melchior Serre, chirurgien de Bellegarde, valet de Laurent Gonin, laboureur de la paroisse de Saint-André-le-Puy.

Louis Bayard, fils de Fleurie Bayard de Marclopt, valet à Jean Dru, granger à la Liègue.

Le nommé Antoine Lacharme, natif de Chambéon, valet au dit Dru.

Pierre Vilat, natif de Saint-Cyr-les-Vignes, valet à Jean Girodier, fermier du sieur Montagne.

Pierre Souzy, natif dudit Saint-Cyr, valet au dit Girodier.

Pierre Depierre, fils d'autre Pierre Depierre, marchand de Saint-Cyr.

Claude Privat de Chazelles valet à Pierre Golaignon, fermier du sieur Chazal.

Pierre Tissot, natif de Saint-Cyr valet et neveu de Guerre-Bruyère, fermier à Champier.

Antoine Very, natif de Saint-Galmier, valet d'Antoine Villard, granger au sieur Tamisier.

Antoine Perret, natif de Bellegarde, valet de Claude Gallon, granger au sieur Tamisier.

Tous lesquels nommés ci-dessus ont tiré au sort pour ladite Milice, dont nous avons fait et dressé le présent procès-verbal, pour servir et valoir ce que de raison, que nous avons signé non lesdits Consuls de lad. paroisse pour ne le savoir.

[signé] d'Apchon Mon Rond

Actes de catholicité

(1743)

Baptême de Jeanne-Marie-Armande-Elisabeth Duguet

Voici un acte de baptême concernant la famille Duguet dont la présence est remarquablement constante à Saint-André-le-Puy jusque vers la fin du XIX^{ème} siècle. Cette famille issue de la région roannaise s'installe à Montbrison et, parmi ses descendants, on va trouver Jean-François Duguet, oratorien et curé de la ville de Feurs. Il y aura également Jacques-Joseph Duguet (1657-1733), élève lui aussi du collège de l'Oratoire à Montbrison. Il se fera remarquer par ses écrits et ses livres teintés d'un jansénisme très adouci. Ses oeuvres étudiées depuis longtemps ont un renouveau de faveur auprès des historiens et des chercheurs.

Il s'agit de l'acte de baptême d'une fille de Gabriel Duguet qui était seigneur de la Pommière de Grézieux-le-Fromental (aujourd'hui, en 1999, la petite Pommière fait partie de la commune de Précieux). Etant propriétaire du domaine du Bullion à Chambéon, cette branche des Duguet s'appelait Duguet du Bullion.

Voici donc la transcription de l'acte de baptême de la fille de Gabriel Duguet et de Françoise Micha-Sorlin :

Jeanne-Marie-Armande-Elisabeth fille légitime de Monsieur Gabriel Duguet écuyer, ancien capitaine au régiment d'Auvergne, et de dame Françoise Micha-Sorlin, demeurant d'ordinaire à Montbrison, est née d'hier environ sur les six heures du soir, ayant été ondoyée par M. Lorange chirurgien de Saint-Galmier selon que nous l'ont attesté le père de ladite baptisée, demoiselle Chassain de la Place native de la paroisse de Cervières et Clémence Chastellard, releveuse⁴ de la paroisse de Bellegarde, a reçu les autres cérémonies du baptême par moy curé soussigné le vingt cinquième décembre mil sept cents quarante. Sieur Claude Michas, oncle maternel de ladite baptisée demeurant en la paroisse de Marclopt et la susdite demoiselle Chassain de la Place ont été ses parrain et marraine pour et au nom de Messire André Mol, secrétaire du Roy et avocat au Conseil à Paris, et de dame Armande Elizabeth Duguet, veuve de Sr (?) avocat au Conseil demeurant aussy à Paris. En présence du père de ladite enfant, de Pierre Coutancin et d'Estienne Gonin, marchands, habitans de cette paroisse qui ont tous signé à l'exception de la susdite Clémence qui a déclaré ne sçavoir signer de ce requise et sommée.

[signé] Duguet Coutancin Gonin Janne Maire Chassain de la Place

B. Bealem-Genebrier curé

⁴ Une releveuse (ou matrone) est une femme qui à l'habitude d'assister les femmes en couches. Jusqu'au XX^{ème} siècle on a eu recours à elles avant qu'elles soient remplacées par des sages-femmes diplômées. Jusque vers 1950, il était de bon ton de mettre au monde son enfant dans la maison paternelle avec tous les risques encourus par la mère et l'enfant.

Baptême de François Ballieux

L'acte de baptême suivant a été relevé sur le registre de catholicité de Saint-André-le-Puy de l'année 1743.

François Ballieux fils légitime de Benoît Ballieux journalier de cette paroisse et de Jeanne Venet père et mère, né du dix-neuf avril a été baptisé par moi Gautier vicaire de Bellegarde nommé par M^e Bealem-Genebrier curé de la dite paroisse, dans l'église de cette paroisse, le jour dit l'année mil sept cent quarante trois. Son parrain a été Pierre Besset journalier de Boisset, oncle du dit baptisé et sa marraine Françoise Vercherand, tante aussi du baptisé. En présence de Benoît Dagnol et de Annette Chador qui ont déclaré ne savoir signer, non plus que les parrain et marraine pour ne savoir de ce enquis et sommé.

Gautier vicaire

C'est donc le vicaire de Bellegarde-en-Forez qui vient procéder au baptême de cet enfant. Le curé Béalem-Genebrier doit être malade car, le 28 avril de la même année, il décède.

Enterrement de Messire Jean-Baptiste Béalem-Genevrier

L'acte de funérailles du curé Béalem-Genevrier suit immédiatement l'acte de baptême rédigé par Gautier, le vicaire de la paroisse voisine :

Messire Jean-Baptiste Béalem-Genevrier curé de Saint-André-le-Puy décédé le vingt-huitième avril de l'année mil sept cent quarante trois, après avoir reçu les sacrements nécessaires, a été inhumé le trentième dudit mois et an dans le cimetière de ladite paroisse, par nous Prieur de Bellegarde et lieux en dépendans et chanoine de l'église collégiale d'Ainay de la ville de Lyon avec les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse pour ceux qui meurent dans la communion de l'Eglise. En présence des soussignés.

*Riverie, chanoine d'Ainay prieur de Bellegarde
Besset curé de Bellegarde
Vanoils curé de St-Cyr les Vignes
Chaume curé de Mornand*

*Chavassieu, chanoine du chapitre royal
de Montbrison
Recorbet curé de Valeilles
Charles Janisson*

Paraffé par nous avocat soussigné ce troisième may 1743

Javogues

A propos d'une prébende

prise de possession de prébende ou commission de messes

par M^e Jacques Treveys, le 25 août 1778

Ce jourd'hui vingt cinquième août mil sept cent soixante dix huit au devant la porte de l'église paroissiale de St-Bonnet-le-Chastel par devant le notaire royal et apostolique resident en la ville de Montbrison, soussigné et en présence des témoins cy après nommés est comparu M^e Jacques Treveys prêtre curé de la paroisse de Saint-André-le-Puy, y demeurant.

Lequel adressant la parole à M^e Jacques Buisson prêtre vicaire de la paroisse de Roziers lui a exhibé l'acte et nomination de la prébende ou commission de messes appelée Aimée Verd ou Amédée de Viry qui se dessert dans la dite église paroissiale de St Bonnet, sous le vocable et à l'autel de Sainte Marguerite. La dite nomination faite en sa faveur par M^e Claude Vital Jean de Grosellier écuyer, seigneur de Chenereilles et autres lieux, patron et collecteur de la dite prébende ou commissions de messes, le dit acte de nomination en

date du 26^e juin dernier reçu et signé pour expédition, du notaire soussigné et en conséquence mondit sieur Treveys a requis et prié mondit S^r Jacques Buisson de vouloir le mettre en la vraie, réelle et corporelle propriété de lad. prébende ou commission de messes, adhérant auxquelles réquisitions mondit S^r Jacques Buisson, après avoir pris lecture de l'acte de nomination ci-dessus daté en faveur dud. M^r Treveys et tous les deux revêtus d'un surplis a pris led. M^e Treveys par la main sont entrés en lad. église paroissiale de St-Bonnet, l'a conduit au devant de l'autel de Ste Marguerite qui est à main gauche en lad. église où étant, après avoir baisé l'autel de lad. chapelle, chanté le Veni Creator, et fait toutes autres cérémonies à ce requises et nécessaires M^e Buisson, vicaire a mis et met par ces présentes M^e Treveys en la vraie, actuelle et corporelle possession de la dite prébende ou commission de messes appelée Aimée Verde ou Amédée de Viry, pour par mondit Sr Treveys jouir d'icelle prébende ainsi que des fruits, profits, revenus, émoluments attachés à icelle. De laquelle prise de possession a été fait lecture à haute et intelligible voix au devant de l'entrée de lad. église et à laquelle possession personne s'y étant opposé, M^e Treveys nous en a requis acte que nous lui avons octroyé pour servir et valoir ce que de raison. Déclarant que la présente mise en possession, il n'est intervenu, ni interviendra aucun dol, fraudes, ni autres parts illicites. Fait et passé en lad. église de St-Bonnet le Chastel, lesdits jour et an que dessus 25^e août 1778 avant midi, en présence des S^s Dumont Jean brigadier et Claude Filliol cavalier, tous les deux de la maréchaussée en résidence aud. St-Bonnet le Chastel, témoins qui ont signé avec. led. M^e Treveys et led. M^e Buisson.

Treveys curé Buisson prêtre et vicaire Dumont Filliol

contrôlé à Montbrison le 7 septembre 1778 Labranche not^e

Messire Treveys bénéficie fort peu de temps de la prébende qui vient de lui être attribué car quatre mois plus tard, il démissionne.

Démission de prébende

faite par Jacques Theveys curé de la paroisse de Saint-André-le-Puy

en faveur de M^e Claude Vital Groseillier de Chenereilles, écuyer le 27^e X^{bre} 1778

Par devant le notaire royal et apostolique soussigné et en présence des témoins ci-après nommés est comparu M^e Jacques Treveys prêtre curé de la paroisse de Saint-André-le-Puy, y demeurant, et prébendier de la prébende ou vommission de messes d'Aimée Verd ou Amédée de Viry, qui se dessert dans l'église paroissiale de Saint-Bonnet-le-Chastel, lequel de gré a fait et constitué son procureur général et spécial

Auquel il donne plein et entier pouvoir et pour lui et en son nom se demettre de sa dite prébende ou commission de messes appelée Aimée Verd ou Amédée de Viry entre les mains de Claude Vital Groseillier écuyer, seigneur de Chenereilles en pourvoir telle personne qu'il avisera néanmoins et pour son bon plaisir la personne de Sieur (Claude François Buy) fils clerc tonsuré du diocèse de Lyon demeurant au dit Montbrison, auquel le S^r comparant consent, que toutes expéditions à ce requises et nécessaires soient délivrées. Déclarant led. S^r comparant qu'aux présents il n'est intervenu ni interviendra aucun dol par simonie ni autres actes illicites.

Fait et passé à Montbrison, étude, avant midi le 27^e décembre 1778, en présence de Jean-Marie Couard tailleur d'habits et Jean-Baptiste Mouillaud boulanger, témoins, demeurant aud. Montbrison qui ont signé avec led. Sieue Treveys comparant.

Couard Treveys curé Mouillaud

Labranche N^e

contrôlé à Montbrison le 9 janvier 1779, reçu sept livres

Cahier de doléances

des habitants de Saint-André-le-Puy

Lors de la réunion des états généraux tous les villages et villes de France présentèrent un cahier de doléances où se trouvaient résumées leurs plaintes vis-à-vis du régime royal. La paroisse de Saint-André-le-Puy appartient au bailliage principal de Montbrison et à l'archiprêtré de Courzieu. Elle compte quarante feux.

Son cahier ressemble beaucoup aux autres cahiers de doléances des paroisses de la plaine du Forez. Evidemment les impôts nombreux et lourds sont les plus insupportables aux citoyens, la gabelle étant à leur sens le plus hideux de ces droits. Les étangs sont aussi d'une grande gêne. La culture du chanvre et son rouissage dans leurs eaux entretenaient des fièvres permanentes et une sorte d'intoxication extrêmement grave où alternaient des crises d'abattement succédant à une sorte d'hystérie. Mais la culture du chanvre était très rentable. Le fil que l'on en tirait a servi à faire une toile rude et épaisse dont on a vêtu les soldats de la Convention et du premier Empire.

L'assemblée a lieu le 8 mars *au lieu ordinaire des assemblées de la communauté de Saint-André-le-Puy*, par Jean-Charles Rombau, *notaire royal du pays comté et ressort de Forez réservé pour la ville de Feurs*. Il y a dix-neuf comparants :

Balthazard Gourgaud, syndic, Joseph Toinon, P. Muron, M. France, Cl. Noally, J. Tixier, P. Chavot, J. Verret, J. Denis Micha, E. Bruyas, Cl. Breyassier, E. Blanchon, Jean Maris Grandchamp, B. Vacher, M. Poiron, L. Charaut. E. Palmier. E. Protière, P. Michel

Trois d'entre eux ont signé. Députés : Joseph Gourgaud et P. Muron.

Cahier de doléances, plaintes et remontrances des habitants de la communauté de Saint-André-le-Puy

Les habitants de cette communauté ne peuvent voir sans la plus grande peine plusieurs privilégiés possédant sur leurs territoires ainsi que sur ceux de leurs voisins des propriétés considérables et qui peuvent s'accroître progressivement, et qui ferait de plus en plus tomber le poids des impositions sur les cultivateurs déjà trop surchargés et dont les effets sont souvent saisis faute de paiement, ce qui réduit des familles entières à la misère et au désespoir. Cette communauté est d'autant plus à plaindre qu'elle est surchargée de cens⁵ et servis⁶ et en outre d'une dîme⁷ appartenant au prieur de Bellegarde qui se perçoit à la douzième gerbe, ce qui enlève au moins tous les neuf ans une récolte entière aux cultivateurs, attendu que le décimateur⁸ ne fournit aucune semence.

Les habitants de cette communauté désireraient pour le soulagement du peuple le prompt acquittement de la dette nationale et la prospérité du royaume

Article 1

Que tous les sujets du Roy : nobles, ecclésiastiques, roturiers participent également aux charges de l'Etat, qu'il n'y ait à l'avenir qu'une seule imposition sous une dénomination quelconque, laquelle serait répartie d'abord sur chaque généralité, ensuite par les Assemblées provinciales sur chaque département qui en ferait la division sur les communautés qui la répartiraient entre elles sur chaque individu à raison de ses propriétés

⁵ cens : redevance payée par les roturiers à leur seigneur.

⁶ servis : charges grevant des immeubles : droits de passage, d'écoulement des eaux, de vue....

⁷ dîme : impôt dû au clergé qui se payait en nature.

⁸ décimateur : bénéficiaire de la dîme, le prieur de Bellegarde pour St-André-le-Puy.

sans distinction d'état. Ce serait d'autant plus juste que les seuls taillables ont toujours payé et payent encore tous les ouvrages publics, tels que les grandes routes, les ponts, etc. qui sont à la vérité généralement utiles, mais bien moins aux cultivateurs qu'aux riches propriétaires presque tous privilégiés et qui voyagent à leur mieux aise aux dépens de la classe la plus indigente de la nation.

Article 2

Qu'il n'y eut plus à l'avenir aucun transport de récoltes, parce qu'il en résulte toujours une perte réelle pour les communautés d'où elles sortent.

Article 3

Qu'il n'y eut dans chaque généralité qu'un receveur, à qui les municipalités seraient tenues de compter et que ce receveur fut obligé sitôt après la réception des deniers, de les faire rendre directement dans les coffres du roy ; ou que chaque province fût érigée en pays d'état, ce qui serait le moyen le plus sûr pour empêcher les deniers royaux d'être divertis par une infinité de financiers dont la fortune rapide insulte la misère publique.

Article 4

Que les fermes des gabelles⁹, aides¹⁰ et octrois¹¹ soient généralement supprimés et qu'en payant au roy une imposition proportionnée aux facultés de chacun et aux besoins de l'état, le citoyen fut à l'abri de toutes les vexations journalières d'une infinité de commis et d'employés qui coûtent des sommes immenses au souverain et fatiguent cruellement ses sujets.

Article 5

Que l'on doublât dans tout le royaume les brigades de maréchaussée pour la sûreté publique.

Article 6

Que les cens et servis puissent être rachetés par les amphitéotes¹² dans les délais et la forme qu'il plaira aux Etats généraux de fixer.

Article 7

Que dans tout le royaume la quotité de la dîme fût fixée, ce qui éviterait une infinité de contestations et anéantirait une quantité de procès qui entraînent la ruine de plusieurs familles.

Article 8

Que le casuel¹³ soit entièrement supprimé, comme à charge à celui qui le reçoit comme à celui qui le paie et en conséquence la portion congrue¹⁴ augmentée au point que les pasteurs qui supportent tout le poids du ministère et soulagent si souvent leurs malheureux paroissiens, fussent suffisamment dotés.

Article 9

Que l'on établisse dans toutes les villes à la place des communautés d'ordre religieux des collèges pour l'éducation trop négligée des jeunes gens qui restent dans l'ignorance à cause du peu de fortune des parents qui malgré leur bonne envie sont dans l'ignorance de les placer au dehors.

⁹ Gabelle : impôt sur le sel, monopole d'Etat sous l'Ancien Régime avec obligation d'acheter une certaine quantité de sel chaque année.

¹⁰ Aides : impôts indirects sous l'Ancien Régime.

¹¹ Octrois : droits payés sur certaines denrées entrant en ville.

¹² Emphytéotes : baux à long terme.

¹³ Casuel : somme perçue par un curé à l'occasion des baptêmes, mariages et sépultures de sa paroisse.

¹⁴ Si le curé de la paroisse n'est pas directement bénéficiaire de la dîme, le décimateur doit lui verser une somme forfaitaire (en 1768 : 500 livres pour un curé, 250 livres pour un vicaire) pour son entretien.

Article 10

Que les droits de contrôle, 100^e denier¹⁵, aujourd'hui perçus arbitrairement et qui gênent les conventions de toute manière soient réduits à un droit simple, le même pour toutes sortes d'actes et qui ne fût plus sujet aux interprétations d'une campagne qui décide toujours en sa faveur.

Article 11

Qu'il fut possible d'abrèger les procès dont les longueurs sont encore plus fatigantes que les frais immenses qui en résultent et qui proviennent bien plus des prix exorbitant du parchemin et des droits du scel¹⁶ et de contrôle ce qui est attribué aux différents officiers.

Article 12

Que le code criminel soit réformé de manière que la vie et l'honneur du plus honnête citoyen ne dépendent plus de la déposition de deux témoins souvent dans l'indigence et que le crédit et la vengeance, aidés de la fortune ne trouvent que trop souvent et que la loi qui prononcera la peine d'un délit ne fisse exception de personne.

Article 13

Que les étangs de la plaine du Forez soient mis en culture, et défense faite aux propriétaires de ne plus les mettre en eaux, ce qui rendrait saine cette partie de la province, toujours infestée par ces eaux stagnantes et éviterait à ses malheureux habitants des maladies continuelles qui les conduisent de bonne heure au tombeau.

[signé] Muron Gourgaud Jean-Denis Micha
Rombau, notaire royal

¹⁵ Le 100^{ème} denier : droit d'enregistrement.

¹⁶ Tout acte écrit porteur d'un sceau était sujet à payer un droit.

Table

Le premier historien de Saint-André-le-Puy	page	2
Saint-André-le-Puy : carte d'identité		3
Carte de Cassini		4-5
Population		7
L'église de Saint-André-le-Puy		9
Les cloches de l'église de Saint-André		10
Les retables de l'église et les saints ornant leurs niches		13
Les curés de Saint-André-le-Puy		15
Blasons d'hier et d'aujourd'hui		18
Un peu d'histoire locale		19
La rivière qui arrose Saint-André-le-Puy		22
<i>Documents :</i>		
<i>Visites canoniques</i>		<i>23</i>
<i>La levée de la milice (1726)</i>		<i>24</i>
<i>Actes de catholicité (1743)</i>		<i>25</i>
<i>A propos d'une prébende (1778)</i>		<i>26</i>
<i>Cahier de doléances des habitants de Saint-André-le-Puy (1789)</i>		<i>28</i>

Pour réaliser ce cahier d'histoire locale, nous avons consulté, notamment :

- ◆ Les archives du presbytère de Saint-André-le-Puy,
- ◆ Les archives municipales de Saint-André-le-Puy,
- ◆ Les archives de la Diana (fonds des notaires),
- ◆ La brochure de l'abbé Rousset sur Saint-André-le-Puy,
- ◆ *Les fiefs du Forez*, de Salomon,
- ◆ Le *dictionnaire topographique* de Dufour,
- ◆ *La légende dorée forézienne* d'Anne Carcel et Robert Bouiller, 1994.

Les dessins sont de Roger Faure et M. Gachet, photos de Thérèse Eyraud, blasons d'Edouard Crozier.

Village de Forez, bulletin d'histoire locale, supplément au n°79-80 , octobre 1999

Siège social (abonnements) :

- Centre Social de Montbrison, 13, place Pasteur, 42600 MONTBRISON
- Directeur de la publication : Claude Latta
- Rédaction : Joseph Barou
- Abonnement et diffusion : André Guillot
- Comité de rédaction :

Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Pascal Chambon, Edouard Crozier, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Claude Latta, Mickaël Lathière, Philippe Pouzols, Stéphane Prajalas, Jean-François Roche, Pierre-Michel Therrat.

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 1999.

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire, Saint-Etienne.